

- (1) Remplir le document au stylo noir et écrire en lettres majuscules. Votre bulletin d'inscription sera validé à compter de sa date de réception par la Fédération départementale.
- (2) En communiquant votre adresse email vous recevrez 5 fois par an notre revue «Enjeu, une autre idée du sport».
- (3) Les codes correspondant à vos réponses figurent au verso de ce bulletin
- (4) Veuillez vous reporter au règlement médical 2008 de l'UFOLEP.
- (5) Le certificat médical sera remis au Président de l'association (original ou copie).
- (6) Concerne les activités où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1<sup>ère</sup> délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. Consultez au verso la liste des activités marquée par un (10). Concerne également le cas où le médecin mentionne une interdiction de faire de la compétition. Dans les 2 cas, la licence UFOLEP portera la mention «Pas de pratique compétitive».
- (7) La photocopie de votre CASM doit être transmise avec votre demande de licence. Si toutes les données sont remplies la licence portera la mention «Licence Sport motocycliste».
- (8) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention « sans Individuelle Accident » et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires.
- (9) Veuillez prendre contact avec le président d'association pour connaître les éventuelles garanties directement souscrites par votre association auprès d'APAC Assurances.

### INSCRIPTION N°

Nom : \_\_\_\_\_  Madame  
 Monsieur

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email (2) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Catégorie socio-professionnelle (3) : \_\_\_\_\_

Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP ou l'USEP communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ?  Oui  Non

### MON ASSOCIATION

N° d'affiliation: \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

### MON ABONNEMENT «les Idées en mouvements»

oui, je m'abonne pour 19,50 € pour 10 numéros

### MES ACTIVITÉS EDUCATIVES ET CULTURELLES PRATIQUÉES DANS MON ASSOCIATION (3)

### MES ACTIVITÉS USEP ET PÉRI-SCOLAIRE PRATIQUÉES DANS MON ASSOCIATION (3)

Licencié Adulte  
 Animateur  
 Formateur



### LICENCE TOUS LES SPORTS AUTREMENT

### MES ACTIVITÉS SPORTIVES PRATIQUÉES DANS MON ASSOCIATION

ADULTE UFOLEP né en 1996 et avant	JEUNE UFOLEP né de 1997 à 2002	ENFANT UFOLEP né en 2003 et après
---	--------------------------------------	---

#### Licence Non Praticant :

- Dirigeant (non pratiquant)  
 Officiel (non pratiquant)

Activité principale (3) \_\_\_\_\_

Activités secondaires (3) : \_\_\_\_\_

Est-ce une mutation ?  Oui  Non

#### Licence Praticant :

- Animateur (pratiquant)

Activité principale (3) \_\_\_\_\_

Activités secondaires (3) : \_\_\_\_\_

Certificat médical (4) (5) : Date \_\_\_\_\_  Pas de pratique compétitive (6)

et Nom du médecin : \_\_\_\_\_

Date d'homologation UFOLEP

Date du CASM Moto (7) \_\_\_\_\_ Date de surclassement (4) \_\_\_\_\_

et numéro du CASM Moto \_\_\_\_\_

### INFORMATIONS ASSURANCE DES LICENCES UFOLEP

**Pour les licenciés UFOLEP de risque R4**  
(Activités : 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)

Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident (9).

Je confirme avoir été informé (conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

**DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE  
DU LICENCIÉ R4 (1)**

(ou si mineur, du représentant légal)

**Pour les licenciés UFOLEP non pratiquants et pratiquants de risques R1, R2, R3, R5 ou R6**

Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

**J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base (8) dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable, et je souhaite souscrire l'option supplémentaire suivante (voir au verso le tableau de ces garanties) :**

- Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 1  
 Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 2  
 Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 3 (pour les mineurs)

**Pour les licenciés UFOLEP de risques R5 ou R6 :** Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

**Attention:** Les licenciés résidant à l'étranger ne disposent d'aucune garantie (à l'exception de l'Individuelle Accident) dans le pays de leur domicile.

**DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE  
DU LICENCIÉ R1-R2-R3-R5-R6 (1)**

(ou si mineur, du représentant légal)

### LICENCE PROVISOIRE UFOLEP

**Attention : cette licence provisoire 2013/2014 est valable 3 mois à compter de la date d'homologation; après cette date, le licencié doit présenter sa licence définitive.**

N° de licence : \_\_\_\_\_

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Activités : \_\_\_\_\_

Valable uniquement avec la date d'homologation, le cachet et la signature du Délégué départemental UFOLEP)

Date d'homologation : \_\_\_\_\_

# LES ACTIVITES CULTURELLES ET EDUCATIVES PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

- 9990-Promotion des valeurs de la Ligue
- 9991-Engagement militant - question de société
- 9999-Activités statutaires

## CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- 01-Agriculteur exploitant
- 05-Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- 09-Cadre et profession intellectuelle supérieure
- 06-Employé
- 07-Enseignant
- 03-Etudiant
- 13-Ouvrier
- 14-Profession intermédiaire
- 11-Retraité
- 04-Sans activité professionnelle

## REFLEXIONS-DEBATS-DEFENSE DES DROITS

- 3100-Conférences - débats
- 3101-Université populaire
- 3102-Groupe d'étude ou de recherche
- 3103-Droits de l'Homme
- 3104-Droits de l'Enfant
- 3105-Lutte contre les discriminations
- 3106-Lutte contre le racisme
- 3107-Education à la paix
- 3108-Autres : précisez
- 3109-Cercles Condorcet

## FORMATION

- 3200-Formation professionnelle
- 3201-Insertion sociale
- 3202-Formation des enseignants
- 3203-Formation des bénévoles
- 3204-Formation BAFA - BAFD
- 3205-BP JEPS
- 3206-Formation aux métiers de l'animation
- 3207-Alphabétisation
- 3208-Illettrisme
- 3209-Réseau d'échanges et de savoirs
- 3210-Formation des animateurs
- 3211-DEFA DEJEPS

- 3212-Formation professionnelle sport

## ARTS ET CULTURE, Spectacle vivant

- 3500-Diffusion / Création
- 3501-Education artistique, médiation
- 3502-Arts du cirque, Arts de la rue
- 3503-Théâtre
- 3504-Chant choral
- 3505-Musique
- 35051-Musique traditionnelle
- 35052-Musique acoustique
- 35053-Musique actuelle
- 35054-Cours de musique
- 35055-Cours de solfège
- 35056-Guitare
- 35057-Accordéon
- 35058-Piano
- 3507-Dances classiques et traditionnelles
- 3508-Dances modernes et contemporaines
- 3509-Dances urbaines
- 3510-Dances de salon

## ARTS ET CULTURE, Livre, lecture, écriture

- 3520-Diffusion
- 3521-Médiation
- 3522-Pratique amateur
- 3524-Technique du livre
- 3525-Calligraphie
- 3526-Métier de l'imprimerie
- 3527-Bande dessinée

## ARTS ET CULTURE, Arts visuels et appliqués

- 3530-Diffusion
- 3531-Education, Médiation
- 3532-Arts plastiques
- 3533-Vidéo
- 3534-Photographie
- 3535-Mode

## ARTS ET CULTURE, Arts appliqués, arts décoratifs

- 3536-Art floral

- 3537-Forme et couleur
- 3538-Atelier d'art
- 35905-Travaux manuels
- 35906-Patchwork
- 35907-Scrapbooking
- 35908-Loisirs créatifs
- 35909-Broderie
- 35910-Peinture
- 35911-Couture
- 35912-Poterie
- 35916-Tapisserie
- 35917-Décoration

## Culture scientifique et technique

- 3550-Club, atelier de pratique
- 3551-Sensibilisation, éducation, médiation
- 3552-Informatique
- 3553-Astronomie

## Culture et patrimoine

- 3560-Echanges interculturels
- 3561-Cultures régionales
- 3562-Cultures du monde
- 3563-Promotion, valorisation du patrimoine
- 3564-Chantiers de rénovation

## Action culturelle tous champs artistiques

- 3570-Diffusion
- 3571-Education, médiation
- 3572-Pratique amateur
- 3573-Organisation d'évènement
- 3574-Echanges intergénérationnels
- 3575-Expositions

## AUTRES ACTIVITES CULTURELLES

- 35913-Cuisine
- 35914-Oenologie
- 35915-Gastronomie
- 35901-Jeux de sociétés
- 35902-Jeux de cartes
- 35903-Jeux ludiques

- 35904-Ludothèque
- 35918-Relaxation
- 35919-Apprentissage de la langue
- 35920-Anglais
- 35921-Espagnol

## INTERNATIONAL

- 3600-Actions de solidarité nord - sud
- 3601-Activités européennes - Programmes de coopération européens
- 3610-Activités européennes - Fonds structurels
- 3602-Echanges franco-allemands
- 3603-Education au développement
- 3604-Rencontres internationales de jeunes
- 3605-Rencontres sportives
- 3606-Chantiers internationaux
- 3607-Voyages éducatifs internationaux
- 3608-Voyages solidaires
- 3609-Tourisme solidaire

## ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- 3801-Défense, lobby
- 3802-Chantiers environnement
- 3803-Education à l'environnement
- 3804-Protection de la nature
- 3805-Promotion du commerce équitable
- 3806-Autre développement durable

## ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- 3900-Ateliers relais
- 3901-Classes relais
- 3902-Internats (relais ou de réussite éducative)
- 3903-Animation péri-scolaire
- 3904-Radio scolaire / Journaux scolaires
- 3906-Accompagnement à la scolarité
- 3907-Lire et Faire Lire
- 3908-Formation des délégués élèves
- 3909-Restauration d'enfants et de jeunes
- 3910-Garderie scolaire
- 3911-Travail avec les familles

# LES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 1

- 22001-Billard (10)
- 27004-Boules
- 24001-Boomerang (10)
- 22002-Bowling (10)
- 24002-Cerf-volant (10)
- 22021-Croquet
- 22003-Danse sportive (10)
- 22020-Autre danse (urbaine, classique,...) (10)
- 22022-Double Dutch
- 29201-Ecole du sport labellisée activités R1 (10-11)
- 22023 -Eveil corporel
- 22024-Football de table
- 26004-Golf et activités golfeuses
- 22004-Gymnastique d'entretien (APE) (10)
- 22005-Jogging (10)
- 22025-Marche nordique (10)
- 22010-Match d'improvisation théâtrale (10)
- 24010-Modélisme aérien (- 25 Kg) (10)
- 24012-Modélisme naval (10)
- 24013-Modélisme roulant (10)
- 22026-Pêche
- 27007-Pétanque
- 22006-Randonnées pédestres (10)
- 22009-Raquette neige (10)
- 22008-Sophrologie (10)
- 23015-Tai -Chi-Chuan (10)
- 22007-Yoga Qi-Cong Gymnastiques douces (10)

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 2

- 25001-Base-ball
- 25002-Basket ball
- 29200-Ecole du sport labellisée activités R2 (10-12)
- 26040-Flag
- 25015-Floorball
- 25003-Football
- 25004-Futsal
- 25005-Hand-ball
- 25006-Hockey sur gazon
- 25007-Hockey sur glace
- 25008-Inter-cross
- 25014-Kin-ball
- 25009-Korfball
- 25010-Rugby
- 26041-Speed ball
- 26001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 26036-Street Hockey
- 26037-Tchoukball
- 25012-Volley ball
- 25013-Water-polo
- 26030-Accro-Basket
- 23011-Aïkido
- 26031-Arbalète
- 27001-Arts du cirque
- 27002-Athlétisme
- 21001-Activités aquatiques d'entretien (10)
- 23013-Autres arts martiaux
- 27003-Badminton
- 23020-Boxe éducative
- 23021-Boxe française
- 26032-Caisse à savon
- 21020-Canoë-kayak
- 23014-Capoïera (10)
- 21011-Char à voile
- 27020-Course d'orientation
- 27021-Course hors stade
- 26033-Echasse urbaine
- 26020-Epreuves combinées / raid multi-activités (13)
- 26003-Escalade-Grimpe arbre
- 27005-Escrime
- 27030-Gymnastique artistique
- 27031-Gymnastique rythmique sportive
- 27006-Haltérophilie - force athlétique -muscultation
- 23010-Judo
- 26034-Ju Jitsu

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 3

- 23012-Karaté
- 29045-Longe côte
- 26035-Luttes traditionnelles
- 27022-Marche sportive
- 21002-Natation
- 26005-Patinage sur glace
- 28013-Roller
- 27014-Sarbacane
- 28005-Skate
- 28020-Ski alpin
- 28021-Ski de fond - de randonnée
- 26002-Sports locaux ou traditionnels
- 27013-Squash
- 28022-Surf et autres activités neige
- 27008-Tennis
- 27009-Tennis de table
- 27010-Tir
- 27011-Tir à l'arc
- 26038-Trotinette
- 27012-Twirling baton
- 27032-Trampoline
- 26039-Viet Vo Dao
- 21012-Voile
- 21010-Autres activités nautiques non motorisées

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 4

- 29042-Accrobranche
- 28010-Alpinisme et escalade sur glace
- 29043-Biathlon
- 29044-Canyoning
- 26021-Epreuves combinées (sans activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités
- 28001-Equitation
- 29039-Parkour (14)
- 21022-Plongée sous-marine
- 29040-Rafting
- 28002-Randonnées équestres
- 21030-Ski nautique
- 28004-Spéléologie

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 4

- (sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la Délégation Départementale APAC)
- 24021-Parachutisme
- 24022-ULM
- 24023-Vol à voile
- 24024-Vol libre
- 21031-VNM-Jet-ski

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 5

- 26010-Duathlon-triathlon-bike and run
- 26011-Cyelo - Bicross
- 26012-Cyelo - Cyclospor
- 26013-Cyelo - Cyclotourisme
- 26015-Cyelo - Vélo-trial-Bike trial
- 29037-Cyelo - Dirt
- 26014-Cyelo - VTT en compétition
- 29046-Cyelo - VTT randonnées (19)
- 26022-Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 6

- 29001-Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 16 à 18 ans
- 29020-Auto - Kart-cross
- 29021-Auto - Karting piste
- 29004-Auto - Poursuite sur terre
- 29005-Auto - Trial 4x4
- 29032-Moto - Activité enduro
- 29033-Moto - Activité 50cc (15)
- 29034-Moto - Activité Moto-cross (16)
- 29035-Moto - Activité Trial
- 29030-Moto - Ecole de conduite (17)
- 29036-Moto - Randonnées loisirs (18)

- (10) Activités où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. La licence portera la mention «Pas de pratique compétitive».
- (11) Les activités doivent se limiter à celles de risque 1 (R2), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 2 (R2), 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6) , elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...).
- (12) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6) , elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...).
- (12) (13) Sans les activités relevant du risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ou 6 (R6).
- (14) Cf. règlement technique UFOLEP.
- (15) Vitesse, endurance, 50 A Galet.
- (16) Course sur prairie, endurance tout terrain, 50cc, quad.
- (17) Pour les licenciés en préparation du CASM à partir de 6 ans.
- (18) Dispensé du CASM mais permis de conduire obligatoire, pour les motos et quad.
- (19) pratique ne donnant pas lieu à la délivrance d'une carte compétiteur VTT, à une activité chronométrée ou à un classement
- (20) L'option 3 est réservée aux mineurs n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants fiscalement à charge de leurs parents.

## INFORMATION CNIL

La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés** (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre association.

## ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

(Votre association dispose de notices individuelles précisant les tarifs et les conditions de souscription)

	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
Nature des garanties	Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (20)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente : - de 1 à 50% - de 51 à 100%	30.490 € x taux 91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés UFOLEP
Tarifs 2013/2014 UFOLEP	1,14 €	23,52 €	30,42 €	22,37 €